Demande d'assurance métiers de la terre

ECA
Prévenir Secourir Assurer

A. Renseignements généraux

Adresse des objets assurés

Profession ou genre d'activité

N° de tél.

Date de naissance

N° TVA/IDE

E-mail

Nom, nom d'alliance ou avant premier mariage, prénom (ou raison sociale), adresse complète

Commune N°

N° d'assurance

En remplacement du n°

B. Inventaire

		Sommes d'assurance (arrondies à la centaine de francs)
B1 Matériel d'exploitation (accessoires compris)		
a) Matériel polyvalent	CHF	
b) Pour la préparation du sol	CHF	
c) Pour les semis et les plantations	CHF	
d) Pour la fumure, l'engrais et l'arrosage des sols et des cultures	CHF	
e) Pour la récolte	CHF	
f) Moteurs et groupes électrogènes	CHF	
g) Matériel de ferme	CHF	
h) Installation de traitement de l'information, élevages industriels et installations de biogaz	CHF	
B2 Marchandises		
a) Marchandises achetées	CHF	
b) Marchandises produites *(voir au verso de cet inventaire)*	CHF	
B3 Animaux	CHF	
B4 Equipement et matériel de bureau	CHF	
B5 Réserve pour achats futurs	CHF	
B6 Autres	CHF	
Total intermédiaire *(rubriques B1 à B6)*	**CHF**	**0**

C. Assurances spéciales

C1 Divers			
a) Constructions légères	☐ incendie seulement	CHF	
b) Filets para-grêle/pluie *(voir au verso de cet inventaire)*	☐ incendie seulement	CHF	
c) Silos extérieurs	☐ incendie seulement	CHF	
d) Châssis de couches		CHF	
e) Tunnels de serre et tout-abris		CHF	
C2 Tracteurs *(voir au verso de cet inventaire)*		CHF	
C3 Choses spéciales et frais		CHF	
C4 Valeurs pécuniaires		CHF	
Total final *(rubriques B1 à C4)*		**CHF**	**0**

Lieu Date Signature-s de-s assuré-e-s

Demande d'assurance métiers de la terre

ECA
Prévenir Secourir Assurer

Marchandises produites - Particularités

Les particularités de la rubrique « marchandises produites » sont les suivantes :

1) les stocks des marchandises produites fluctuent entre la récolte et la livraison ou du fait de la consommation
2) les céréales à **maturité sur pied,** ainsi que les céréales et fourrages **fauchés,** même non rentrés, sont assurés contre l'incendie.

Attention : les dommages causés par les **éléments naturels** aux cultures et récoltes sont **exclus.**

Pour tenir compte de ces particularités vous avez la possibilité de compléter le tableau ci-dessous. Il vous indiquera quelle somme reporter à la rubrique B2 b) de votre inventaire.

Conseil : n'oubliez pas d'inclure dans la période d'assurance, la date dès laquelle vos céréales sont à maturité, mais encore sur pied. Calculez largement cette période afin de tenir compte des éventuels imprévus qui peuvent survenir.

Si les tableaux ci-dessous sont insuffisants, veuillez prendre une nouvelle feuille.

Exemple

Marchandises	Période d'assurance	Nombre de mois	Valeur maximale de la marchandise	Somme d'assurance calculée en CHF
Blé	du 15.07. au 14.09.	2	42'000.- (reporter 2/12e)	7'000.-
Foin, paille	du 01.01. au 31.12.	12	15'000.- (reporter 12/12e)	15'000.-
			Total à reporter à la rubrique B2 b)	22'000.-

Marchandises	Période d'assurance du	au	Nombre de mois	Valeur maximale de la marchandise en CHF	Somme d'assurance calculée en CHF
				Total à reporter à la rubrique B2 b)	**0**

Filets para-grêle/pluie, si non complété, seule la couverture incendie est octroyée

Nom de la parcelle	Numéro de la parcelle au registre foncier	Surface de la parcelle en m²	Surface en m² de la parcelle couverte par les filets para-grêle/pluie	Somme assurée * filets para-grêle/pluie et matériel de montage/fixation à la valeur à neuf en CHF
			Total	**0**

***** La somme assurée doit tenir compte des filets, des armatures, des supports et des frais de montage et de démontage.

Tracteurs, si non complété, la somme mentionnée au recto ne sera pas comprise dans la valeur d'assurance

Marque du tracteur	Modèle	Année de construction	Valeur actuelle en CHF
		Total	**0**